



ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

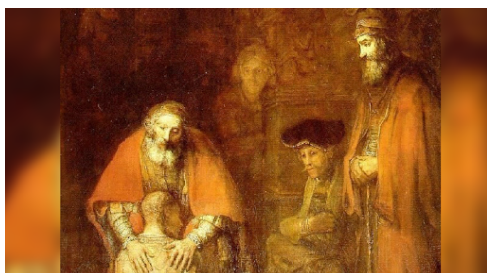
La paroisse des Saints Apôtres reprend quelques unes de ses activités ouvertes au public



– Messe le lundi à 19h à l'église saint Jacques (précédée de l'oraison silencieuse à 18h15) avec l'Oratoire en projet de fondation.

– 19h messe les mardis et jeudis à la Chapelle des Œuvres (Cathédrale)

– 9h messe le vendredi matin à Notre Dame d'Obezine



Permanence d'écoute et de confession :

-le mardi et le jeudi de 15h30 à 19h à l'église Saint-Martial

-le vendredi de 15h30 à 16h30 à l'église Saint-Martial

-le samedi de 11h à 12h à la cathédrale.

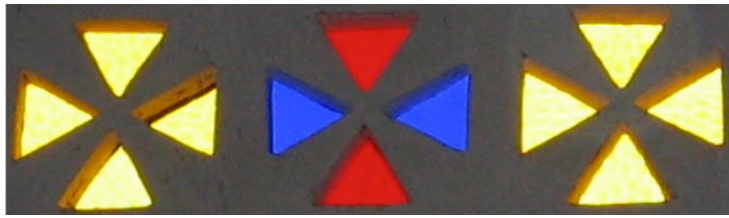
– La Fraternité Trinitaire vous propose :

Messe : 12h du mardi au vendredi à l'église Saint Martial Adoration : 18h du mardi au vendredi à l'église Saint-Martial.

Vêpres : 18h30 le mardi et le jeudi ; 17h40 le dimanche.

Lectio Divina : 11h20-11h45 le mardi, le jeudi et le vendredi à Mambré.

Distribution d'invidus pour les personnes en situation de précarité : 20h15 le mardi à Béthanie (9 rue Fanfrelin)



La Cathédrale Saint-Pierre, l'église Saint-Martial et l'église Saint-André sont ouvertes tous les jours.

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 26/02/2025 -

<https://charente.catholique.fr/grand-angouleme/actualites/la-paroisse-des-saints-apotres-reprend-quelques-unes-de-ses-activites-ou>